Police française : Violences et impunité !

rapport d'Amnesty International sur les cas de 5 personnes mortes aux mains de la police

- Zone Franche -

Amnesty International - 29/11/2011 - Dans son rapport "France : notre vie est en suspens. Les familles des personnes mortes aux mains de la police attendent que justice soit faite", Amnesty International se penche sur le cas de cinq personnes décédées, entre 2004 et 2009, aux mains de la police sans que la lumière soit faite sur les circonstances ayant entraîné leur mort.

Amnesty International se penche sur cinq cas de personnes décédées aux mains de la police au cours d'interpellations banales qui ont mal tourné en France, entre 2004 et 2009.

Abou Bakari Tandia, Lamine Dieng, Abdelhakim Ajimi, Ali Ziri, Mohamed Boukrourou ; ces cinq personnes sont mortes entre 2004 et 2009 au cours d'interpellations qui ont mal tournées.

— Abou Bakari Tandia, Malien de 38 ans, décédé en garde à vue en décembre 2004, à Courbevoie ;

— Lamine Dieng, Français d'origine sénégalaise âgé de 25 ans, décédé en juin 2007, à Paris ;

— Abdelhakim Ajimi, Tunisien de 22 ans, décédé pendant son arrestation en mai 2008, à Grasse ;

— Ali Ziri, Algérien de 69 ans, décédé en juin 2009, à Argenteuil ;

— Mohamed Boukrourou, Marocain de 41 ans, décédé pendant son arrestation en novembre 2009, à Valentigney.

Dans toutes ces affaires, les agents mis en cause sont à la connaissance d'Amnesty International (AI), toujours en fonction et les proches des victimes maintenus dans l'expectative et en souffrance du fait de la lenteur de la procédure et le peu d'informations dont elles disposent sur les faits qui ont causé la mort de leur proche.

Des collectifs de soutien travaillent d'arrache-pied pour continuer à sensibiliser et mobiliser à la mémoire des personnes disparues et batailler pour que la justice soit rendue et les victimes reconnues.

Pour Amnesty International, ces 5 affaires particulièrement dramatiques sont symptomatiques des dysfonctionnements qu'AI pointe du doigts dans son travail de recherche depuis 6 ans en France : usage disproportionné de la force, tendance à interpeller davantage les personnes étrangères et d'origine étrangère, manque d'impartialité des enquêtes, réticences des procureurs à poursuivre des agents de la force publique, sanctions sans commune mesure avec la gravité des faits, dégradation des relations de forces de l'ordre avec les citoyens.

Amnesty International a conscience que les policiers travaillent dans des conditions difficiles et font un métier parfois dangereux pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre public. Cependant, ce faisant, ils doivent eux-mêmes se situer strictement dans le cadre des lois. Tout manquement à la déontologie doit faire l'objet d'une enquête impartiale et des responsabilités doivent être engagées pour permettre aux proches d'obtenir justice.

Dans une lettre ouverte adressée aux ministères de l'Intérieur et de la Justice, les cinq présidents d'Amnesty International en France, Tunisie, Algérie, Maroc, Sénégal et Mali, pays dont sont originaires les victimes, demandent que des enquêtes impartiales et exhaustives soient menées.